

Guide du stage à l'international

INSPÉ

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

Partir en stage à l'international, et pourquoi pas vous? Vous vous interrogez, laissez-vous guider!

QUI?

- Les mobilités de stage sont ouvertes à tous les étudiants de l'INSPÉ.
- Ils peuvent être facultatifs ou inscrits dans votre formation comme c'est le cas pour les **M2 Mention PE Parcours Coopération Internationale et Master CLILLE**.
- Les stages facultatifs sont accessibles aux M1 comme aux M2 étudiants, mais également aux DU et fonctionnaires stagiaires selon d'autres modalités.

QUAND?

- Etudiants en **Master MEEF (M1 ou M2)**, vous pouvez effectuer un stage d'un minimum de deux semaines, soit en remplacement de votre dernière période de stage (seulement pour les M1), soit durant les vacances scolaires (si différentes des périodes du pays d'accueil).
- Inscrit en **M2 Parcours Coopération Internationale et enseignement scolaire**, votre stage se déroule obligatoirement de fin janvier à fin mars.
- **Fonctionnaire stagiaire, DU ou Master PIF**, vous pourrez effectuer votre stage durant les vacances de février ou d'avril.
- Il y a possibilité de stage aussi après les écrits ou les oraux des concours ou durant les vacances d'été selon le calendrier du pays d'accueil.
- Une extension de votre période de stage est possible avec l'accord du SRI et de votre responsable pédagogique de mention.

QUEL ETABLISSEMENT?

- Le choix de votre établissement d'accueil doit se faire en adéquation avec votre projet de stage, votre problématique de mémoire ou votre projet professionnel.

OÙ?

- Vous avez carte blanche pour le choix du pays et de l'établissement!
- Attention à vérifier sur le **site du Ministère des Affaires Etrangères** que la zone ne soit pas déconseillée :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
Il faudra vous inscrire sur le fil d'Ariane et noter le numéro du Consulat de France.
- Le SRI dispose d'un réseau et de listes de lieux de stage antérieurs en cas de recherches infructueuses.

Le Service des Relations Internationales:

Cécile LECLERCQ, Responsable de service
Stéphanie LAVIÉVILLE, chargée de mobilité

Où nous trouver?

Direction de l'INSPÉ Lille HdF
Bâtiment A - Bureau A1.26
365 Bis Rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Nous vous accueillons du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Nous contacter?

Tel: +33 3 20 79 86 11
Mail: international@inspe-lille-hdf.fr

Vous avez maintenant choisi votre pays de destination.

Quelles démarches?

Candidater

- 1 Se rapprocher du SRI à la Direction ou par mail.
- 2 Déposer son dossier de candidature à une mobilité:
 - ➔ **Stages facultatifs:**
 - Formulaire de demande de mobilité
 - Attestation de niveau de langue (si adéquate)
 - Fiche d'appréciation
 - ➔ **Stages obligatoires:**
 - Formulaire de demande de mobilité parcours Coopération Int.
 - Projet pédagogique de stage
- 3 Attendre la décision de la Commission RI (2 sessions: novembre et mai)

Démarcher

- 1 Postuler de soi-même auprès des établissements selon les règles au recto (avec CV et lettre de motivation dans la langue du pays ou à défaut, en anglais).
- 2 Revenir vers le SRI en cas de difficultés dans sa recherche.
- 3 Obtenir de la part de l'établissement d'accueil une lettre d'acceptation

Conventionner

- 1 Prendre rendez-vous avec le SRI après réception par le service de la lettre d'acceptation.
- 2 Etablir avec le SRI (au bureau ou par RDV téléphonique) la convention de stage après lecture des articles. Si stage Erasmus+, compléter parallèlement avec le SRI le contrat de mobilité.
- 3 Vérifier et signer sa convention.
- 4 Fournir les documents:
 - CEAM
 - Attestations R. Civile et Accident Travail

Partager

- 1 Rendre les documents de mobilité au SRI:
 - Attestation d'arrivée
 - Attestation de présence
 - Fiche d'évaluation
- 2 Participer au Concours Photo Mobilité organisé par le SRI (2 thématiques: Vie Locale et Système éducatif)
- 3 Présenter sa mobilité lors du Café International de début juillet.

Des aides pour soutenir votre mobilité!



Mermoz

- Simulation et enregistrement sur la plateforme du Conseil Régional
- Etude et validation technique par le SRI, puis validation finale par le Conseil Régional.
- Pour des mobilités entre 4 et 26 semaines.
- Financements partiels ou globaux (Env. 100€/sem)



Erasmus

- Enregistrement auprès du SRI
- Pour des mobilités de stage égales ou supérieures à 61 jours dans un pays membre du programme Erasmus+.
- Financement entre 350 et 450€ mensuels selon le pays de destination.



INSPÉ Lille HdF

- Demande à déposer auprès du SRI
- Etude et validation par la Commission RI (deux sessions: Novembre et Mai).
- Pour tout étudiant inscrit à l'INSPÉ.
- Financement forfaitaire ou à hauteur de 100€/semaine.